

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Candidats au Comité central. — Allocations exceptionnelles. — Perfectionnement professionnel. — Ceux qui quittent.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Impressions de séance.* — U. I. P. G. — DAMES : *Dispensaire de la Croix-Rouge.* — † *M. Atzenwiler.* — NEUCHÂTEL : *Jubilés.* — *Nécrologie.* — INFORMATIONS : G. R. E. P. — *Chez nos voisins : Bâle-Ville.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : RICHARD BERGER : *L'ornementation usuelle des surfaces.* A. SCHÜLE (d'après WILLI YUNG) : *Les instituts d'éducation politico-nationale.* — M. JAQUET : *Cloches de Noël.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

Les sections suivantes ont déjà désigné un candidat au C. C. Ce sont :

- Section d'Orbe* : M. Joseph Born, à Baulmes ;
- Section de Payerne* : M. Charles Deppierraz, Sassel ;
- Section de Vevey* : M. René Mamin, La Tour-de-Peilz.

ALLOCATIONS EXCEPTIONNELLES

Les journaux ont publié quelques extraits du projet de décret présenté au Grand Conseil par le Conseil d'Etat. Ces propositions, parfaitement raisonnables, tiennent largement compte des suggestions émises par la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat.

Dans son Exposé des motifs, notre Exécutif fait quelques déclarations qu'il est bon de retenir, parce qu'elles témoignent d'un esprit d'équité auquel nous devons rendre hommage. Ceci par exemple : « Les allocations proposées ne compenseront pas l'augmentation du coût de la vie de manière intégrale mais seulement partielle. » Ou encore : « Si le coût de l'action proposée, soit 886 000 fr., paraît considérable, il représente en réalité le 6,75 % de l'ensemble des traitements et augmentations pour années de service versés par l'Etat. » Nous soulignons également la réflexion suivante : *En comparaison de l'augmentation du coût de la vie, les allocations prévues ne compensent que dans une mesure modeste le déséquilibre indiscutable des budgets familiaux.*

Remarquons aussi que la grosse part du sacrifice consenti revient aux 836 fonctionnaires et employés qui gagnent par an 4500 fr. et moins ; le total de leurs allocations mensuelles de 30 fr. fait une somme

de plus de 300 000 fr. pour l'année ; de plus, les allocations de 10 fr. par mois et par enfant, servies à tout le personnel de l'Etat, se monteront annuellement à 250 000 fr. La part à verser par le Canton au corps enseignant atteindra 80 000 fr. tandis que les communes paieront 160 000 fr.

En effet, l'art. 6 du projet de décret dit : « Le corps enseignant secondaire communal et le corps enseignant primaire sont compris dans cette mesure, l'Etat limitant toutefois ses interventions à la part correspondant à ce qu'il verse à titre d'augmentations pour années de service.

Les allocations correspondant aux traitements de base incombent aux communes. »

Incomber signifie *être imposé* ; nous constatons donc avec plaisir que le Conseil d'Etat a admis la juste revendication de la S. P. V. ; cette fois, notre situation sera nette et ne permettra plus les pénibles discussions que certains de nos collègues ont connues cette année. Un arrêté d'exécution fixera le mode de paiement.

Si, comme nous l'espérons, le Grand Conseil adopte le projet tel qu'il lui est présenté, nous pourrons, une fois de plus, nous féliciter de l'esprit qui animé nos autorités cantonales. A. C.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Nous lisons, dans la chronique vaudoise de l'*Annuaire de l'Instruction publique 1942*, sous la signature de M. L. Jaccard, chef de service, les lignes suivantes :

« Les conditions actuelles de l'enseignement sont certainement susceptibles d'améliorations. L'école peut être encore plus vivante et plus près des nécessités de l'époque... »

» Préoccupé de résultats plus pratiques que livresques, l'éducateur peut et doit faire un plus large appel aux procédés de l'école active. *Mais il importe qu'il ait de temps en temps l'occasion de renouveler ses moyens professionnels et de raviver la flamme de son idéal pédagogique. Le Département envisage à cet effet l'organisation de cours d'initiation et de perfectionnement.* »

Nous saluons avec joie l'heureuse perspective que nous font entrevoir ces renseignements. On a reproché quelquefois à quelques-uns de nos collègues de manquer d'enthousiasme, d'accomplir trop paisiblement une tâche d'instructeurs peu convaincus, de fonctionnaires découragés. Mais qu'a-t-on fait jusqu'ici pour permettre à nos convictions de résister à l'autoritarisme incompetent de certaines autorités communales, à l'incompréhension et aux mesquineries de certains parents, à l'indifférence de trop d'intellectuels de chez nous à l'égard de l'école primaire ? La lecture et la méditation personnelle ne suffisent pas à chacun pour vaincre le desséchant scepticisme qu'inspirent les décep-

tions, les échecs et les injustices de la carrière. Les discours des cérémonies scolaires ne sauraient alimenter longtemps un enthousiasme qu'épuisent rapidement les difficultés et les doutes de la tâche quotidienne.

Nous ferons donc aux cours de perfectionnement un accueil favorable. S'il fut un temps où des instituteurs réunis s'interdisaient de parler pédagogie, actuellement la très grande majorité d'entre eux, loin de s'ankyloser dans une tranquille satisfaction d'eux-mêmes, sentent la nécessité d'accroître leur influence éducative. Cette nécessité nous oblige à remettre en question la valeur même de l'école, à préciser ses buts et les buts de l'éducation qu'elle veut donner. Alors éclatent à nos yeux nos insuffisances d'hommes, plus cruelles à constater que les insuffisances professionnelles ; ce sont là les inquiétudes de beaucoup d'éducateurs vaudois que ne sauraient contenter quelques directives pédagogiques. Des méthodes, des procédés, des exercices pratiques surtout, soit ! mais inspirés par un amour vrai de l'enfance et par un respect toujours plus profond de l'âme enfantine !

Comment s'organiseront ces cours, nous l'ignorons ; on nous permettra seulement de souhaiter qu'ils réunissent peu de collègues à la fois et qu'ils soient dirigés par des praticiens au cœur généreux.

A. C.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Avenches. — Samedi dernier, la section d'Avenches prenait congé de Mme *Hélène Coinchon-Magnin* qui quitte l'enseignement après 30 ans d'activité. Elle avait succédé à Mlle Malherbe, venant des Monts-de-Corsier où elle avait enseigné pendant 4 ans.

Cérémonie très simple, mais tout imprégnée d'une amicale atmosphère, où l'on redit toutes les qualités de celle qui tint une place fort grande dans la section. On avait grand plaisir à trouver chez cette parfaite institutrice une compréhension et un cœur toujours ouverts pour ses petits élèves, tout comme une fraternelle amitié pour tous ses collègues. C'était une personnalité forte, que sa trop grande modestie retenait souvent à un rang où elle dépassait de beaucoup d'autres personnes plus remuantes et soucieuses avant tout de ne point passer inaperçues.

Ce départ prive la section d'une collègue comme il en est peu. Une seule consolation tempère la tristesse de cette séparation : Mme Coinchon-Magnin se retire en pleine vigueur physique et intellectuelle. Puisse-t-elle jouir de longues années d'une retraite lumineuse et paisible dans la cité avenchoise qu'elle a fidèlement servie.

Le président de la section remet un souvenir à Mme Coinchon qui remercia en termes émus, avouant tout modestement qu'elle avait eu le seul devoir comme idéal et qu'elle estimait n'avoir accompli que le devoir au cours de sa longue et fructueuse carrière.

GENÈVEU. I. P. G. — MESSIEURS
IMPRESSIONS DE SÉANCES

L'U. I. P. G. n'a jamais abandonné son activité pédagogique sans oublier, pour autant, les préoccupations matérielles, hélas ! à l'ordre du jour. Le comité voue un soin diligent à toutes les questions de salaires, allocations, améliorations, défense des intérêts professionnels qui prennent, on le conçoit aisément, la plus grande place dans les séances rapprochées qui se succèdent. Il ne cesse d'agir énergiquement auprès du Département de l'instruction publique.

C'est beau le sacerdoce ; encore faut-il avoir les possibilités matérielles de l'exercer en pleine force, en toute sérénité.

Admissions. — L'U. I. P. G. décerne l'honorariat à François *Esquillon* et reçoit membres actifs : Adrien Kuhn, Georges Baud, Albert Barterat. Bienvenue à nos jeunes emplis d'illusions, de courage et d'optimisme cependant que les vieux... glissons : les jeunes fréquentent les séances, c'est bon signe.

C. I. A. — La commission de l'U. I. P. G. chargée d'étudier tout ce qui intéresse nos retraites, et notamment les propositions Lévy, est présidée par Uldry ; les collègues qui le désirent pourront s'associer aux travaux de cette commission.

Les jeunes. — La commission qui a pour tâche d'examiner dans quelles circonstances les jeunes entrent dans l'enseignement, les conditions du concours et leur rôle au cours du stage est composée de Matthey, Georges et Emile Bölsterli, Dunand, Roller. Les jeunes stagiaires ne font pas partie de l'U. I. P. G. ; cependant c'est bien à notre association de se préoccuper de leur sort ainsi que de leur situation matérielle.

Maîtres spéciaux. — A la suite d'un cas récent, l'U. I. P. G. estime de son devoir de reprendre toute cette question qu'elle suivait déjà.

Education. — Roller est délégué à la commission de l'éducation de l'association pour la S. d. N. Il pourra s'adjoindre d'autres collègues. Avis à chacun.

Bulletin bibliographique. — L'U. I. P. G. maintient sa précédente décision : savoir, qu'elle ne versera rien à cette publication — si utile et si intéressante — tant que l'Etat de Genève refuse toute subvention. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel versent leur part. Genève ne fait rien.

Impôt de sacrifice. — Grâce au recours présenté par l'U. I. P. G. de nombreux collègues ont vu leurs charges fiscales sensiblement allégées. Mais leur reconnaissance est en proportion inverse du service rendu et les versements volontaires destinés à payer les frais du dit recours n'affluent pas dans la caisse du trésorier. Le comité a fait tout son devoir. Collègues ! accomplissez le vôtre.

Congrès S. P. R. — Uldry renseigne l'assemblée sur le rapport à présenter concernant le thème d'étude : la préparation civique de la jeunesse. Il défend quelques thèses intéressantes et pratiques. La discussion aura lieu au cours d'une séance, en janvier 1942.

Salaires. — Toute la vie de l'U. I. P. G. gravite autour de cette question vitale s'il en fut. Rendons un hommage mérité à Borel, président de la Fédération, qui se dévoue inlassablement à notre cause avec ténacité, objectivité et compréhension. Il a rencontré auprès du corps enseignant secondaire un sérieux appui et l'approbation entière du groupe des maîtresses de l'école enfantine. Le groupe de l'administration manifeste moins d'esprit de corps et la V. P. O. D. semble chercher la désunion qui ne serait profitable qu'à l'Etat.

Constatons, sans plus, que l'Etat de Genève est le dernier à s'occuper du rétablissement des salaires et que le projet du département des Finances ne donne pas entière satisfaction. Nous aurions voulu l'abrogation pure et simple de la retenue fixée par la loi de 1934 : notre situation actuelle ne nous permet plus aucun sacrifice. La question reste pendante jusqu'à complète satisfaction. A ce sujet nous lisons dans le *Courrier de la Côte*, journal vaudois, ce qui suit :

« M. Perréard a prévu le rajustement du traitement des fonctionnaires. Genève est l'un des rares cantons qui n'a pas encore procédé au rétablissement des traitements de son personnel. La ville de Genève a procédé il y a peu, à cette mesure d'équité.

» Le Conseil d'Etat a prévu des abattements sur la retenue et des allocations de vie chère pour le personnel inférieur et moyen qui n'arrive plus à joindre les deux bouts. Nous pensons tout particulièrement au corps enseignant auquel on a demandé de longues années d'études et que l'on assimile à tort à de simples bureaucrates ou des employés. Il y a là une question de décence. Si l'Etat veut que ses maîtres et ses professeurs, quels qu'ils soient, inculquent à leurs élèves des principes de justice et notamment le respect de ce même Etat, il se doit d'octroyer à ceux qui le servent au plus près de leur conscience, des moyens de vivre honorables. »

Après discussion, l'action de Borel est approuvée et la résolution suivante est votée à la quasi-unanimité :

« L'U. I. P. G. donne mandat à ses délégués de réclamer avec insistance le rétablissement des traitements légaux sur la base de l'échelle de 1919. »

Il va sans dire que nul ne sous-estime l'effort accompli par M. Perréard, délégué aux Finances de l'Etat de Genève. Il faut faire aboutir son projet de loi et si possible l'améliorer.

CH. E.-D.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez les annonceurs qui, par leur publicité, soutiennent votre journal.

U. I. P. G. — DAMES

Le Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge nous adresse un pressant appel : ses armoires sont vides et le nombre des naissances, à Genève, est en forte augmentation.

Objets spécialement désirés :

Vieux linge : à partir de 20 cm. de côté — n'importe quelle forme — ne pas ourler.

Couches-drapeaux : 70 × 70 ou 80 × 80 cm. — si vieux linge, découper les bords en zigzag — si neuf ou presque, ourler.

Triangles : en tissus épais.

Brassières : tricotées en laine de couleur pratique — grandeur dès trois mois.

Bavettes : en tissu épais ou en coton tricoté ou crocheté.

Bandes : 11 × 120 cm. environ — en coton fin tricoté ou crocheté (si possible).

Langes : 80 × 100 cm. en flanelle coton épaisse de couleur pratique.

Linges de toilette : surtout pour le bain.

Literie : couvertures et duvets.

Culottes d'enfant : à partir d'un an, en gros coton beige tricoté.

N. B. — Si l'on confectionne de la layette, prière de s'assurer de bons modèles.

Les dons doivent être déposés à : Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge, 3, rue Saint-Ours (rez-de-chaussée) ; Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont (1^{er} étage) ; Ouvroir de l'Union des Femmes, 5, place de la Fusterie ; Tricosa, 11, place du Molard ; Bonneterie Duruz, 5, place des Eaux-Vives ; Alma — magasin de produits diététiques — 5, quai de l'île.

† M. ALB. ATZENWILER, Directeur de l'Enseignement primaire

Notre directeur de l'Enseignement primaire nous a quittés le 28 novembre, après une grave maladie. Notre peine est profonde, et sans doute ne réaliserons-nous que dans quelque temps tout ce que nous perdons.

M. Atzenwiler était sensible et compréhensif, et son accueil courtois nous a toujours permis de discuter avec lui dans un esprit de mutuelle bonne volonté. Il avait un sentiment très vif de sa responsabilité, mais l'apparente raideur que ce sentiment lui conférait parfois cédait bien vite devant une attitude confiante.

Il aimait son école primaire ; il l'a aimée d'une affection qui, tout intellectuelle au début, est allée en s'élargissant, et lui a fait désirer pour elle cette mission d'éducatrice qu'il a esquissée dans *Mission de l'école*.

Tous ceux qui l'ont approché après sa grave opération ont été frappés de voir combien sa pensée s'était approfondie ; les hésitations,

les scrupules qui semblaient parfois le paralyser, avaient fait place à une sereine fermeté. Il avait soif de certitude spirituelle, et c'est au moment où il l'a pleinement trouvée qu'ils s'en va, sans avoir pu, semble-t-il, donner toute sa mesure.

Mais, si nous le voulons, nous saurons retrouver le meilleur de ses aspirations, et, dans la mesure de nos possibilités, les réaliser.

A Madame Atzenwiler, restée de cœur notre collègue, nous disons notre chagrin et notre affectueuse et profonde sympathie.

Pour le Comité : J. B.

NEUCHÂTEL

JUBILÉS

Pendant le mois écoulé, plusieurs de nos collègues ont été fêtés en raison de leurs états de service. Nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir entrer dans le détail des touchantes cérémonies au cours desquelles les représentants des autorités ont apporté aux jubilaires l'hommage de leur reconnaissance et remis les présents de circonstance.

Ici, la manifestation se déroula dans le cadre intime de la classe, voire de la famille. Ailleurs, comme à Neuchâtel, où quatre collègues étaient ensemble à l'honneur, tout un collègue — celui de la Promenade — s'associa à la fête.

Le hasard nous permit d'en recueillir les échos dans un dernier acte où jubilaires et amis devisaient à cœur ouvert et échangeaient leurs impressions. Nous avons pu nous convaincre que ces journées où les voix de l'autorité, des collègues et des élèves font entendre les accents de la gratitude, de l'estime, de l'amitié, procurent joie et réconfort à ceux qui vont franchir l'ultime étape de la carrière.

Encore faut-il, pour y puiser une émotion bienfaisante, qu'à travers les paroles de l'autorité on perçoive le souffle d'un cœur généreux et d'un esprit bienveillant. Ce fut le cas dans la belle cérémonie de la Promenade.

On y remit un service en argent, pour trente ans d'activité dans la circonscription communale, à Mlles *Rosine L'Eplattenier*, *Edith Houriet* et M. *Robert Béguin*. M. *H.-L. Gédet*, qui achevait sa quarantième année d'enseignement dans les classes du chef-lieu reçut un joli palmier, vert symbole des palmes académiques qu'on n'aurait pas manqué de lui offrir en terre transjurane s'il y avait exercé sa longue et louable activité.

Mlles *Marthe Gauchat*, à Serrières, et *Berthe Jeanneret*, à La Chaux-de-Fonds ont reçu de l'Etat le service traditionnel pour quarante ans de service dans le canton.

Colombier a fêté Mlle *Sophie Darbre*, maîtresse de travaux à l'aiguille, pour 25 années d'enseignement dans la commune.

A ces chers collègues, nous adressons nos vives félicitations avec le souhait que, soutenus par une bonne santé, ils poursuivent allégrement leur route.

J.-ED. M.

NÉCROLOGIE

† **Adèle Bonjour.** — Samedi 15 novembre, Dombresson rendait les derniers devoirs à l'une de ses enfants, Mlle Adèle Bonjour, institutrice retraitée, décédée dans sa 74^e année.

Brevetée en 1884, — elle avait alors 16 ans et demi ! — la défunte débuta aux Vieux-Prés puis enseigna de 1885 à 1925 dans son village natal où elle fut aussi, durant 40 ans, organiste du temple paroissial.

Personnalité marquée, énergique et enthousiaste, Mlle Bonjour a bien et beaucoup travaillé. Dans sa classe, où le chant était en honneur, régnaient l'ordre, l'entrain, la gaieté, l'ardeur au travail ; des centaines d'enfants ont bénéficié d'un enseignement dont la clarté, la précision, étaient les qualités maîtresses. Ses anciens élèves se rappellent en particulier les leçons de géographie où elle racontait les voyages qui l'avaient conduite dans quelques capitales d'Europe et évoquait devant les imaginations toutes neuves de ses petits campagnards la vie féérique des grandes cités.

Ceux qui furent ses écoliers lui gardent un souvenir vivant et reconnaissant.

F. BURGER.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

Cours de psychologie. — Cette activité prévue au programme du G. R. E. P. trouve le début de sa réalisation à Neuchâtel. Dès le 17 décembre, M. Jean Piaget, de Genève, donnera, à l'intention du corps enseignant, de tous les degrés, avec l'appui du Département de l'instruction publique et l'approbation des directeurs d'écoles, un cours intitulé « Le développement de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. » Les démarches sont en bonne voie pour le « colportage » de ce cours dans le canton de Neuchâtel.

W. P.

CHEZ NOS VOISINS

Bâle-Ville. — Le Grand Conseil, dans sa séance du 20 novembre dernier, vient de voter les allocations de vie chère suivantes au personnel de l'Etat (corps enseignant compris) pour 1942 :

Personnel en fonction : mariés, par mois : 35 fr. ; célibataires avec charge de famille : 29 fr. 16 ; célibataires sans charge de famille : 23 fr. 33.

Personnel retraité : mariés, touchant une retraite ne dépassant pas 7000 fr. : par mois 25 fr. ; célibataires avec charge de famille, pension de moins de 6000 fr. : 20 fr. ; célibataires sans charge de famille, pension de moins de 5000 fr. : 16 fr. 16.

Pour les deux catégories : allocation par enfant jusqu'à 18 ans : 10 fr.

Une demande de rétroactivité pour 1941 a été repoussée comme aussi celle de porter de 18 à 20 ans l'âge des enfants pour l'octroi des allocations.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ORNEMENTATION USUELLE DES SURFACES

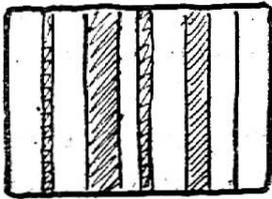
Certains termes d'ornementation reviennent si souvent dans la conversation courante qu'il est nécessaire d'en préciser la signification aux élèves par le dessin. Nous avons groupé ces ornements en une leçon que l'on pourra rattacher soit au cours de croquis rapide, soit au cours de décoration.

L'ornementation la plus commune, pour les surfaces, est le **rayé** (fig. 1). Les raies peuvent être plus ou moins espacées et prendre n'importe quelle direction (verticale, horizontale, oblique), mais elles restent toujours bien parallèles. — Les **hachures** (fig. 2) sont des raies serrées qui, dans le dessin et la gravure, marquent les ombres ou les demi-teintes. — Des lignes droites qui se coupent de façon à former des carrés donnent le **quadrillage** (fig. 3). Les étoffes dites *écossaises* utilisent les quadrillages de toutes couleurs et de toutes épaisseurs, simples, doubles, triples, etc. — Primitivement un **damier** (fig. 4) était une surface plane divisée en 100 cases blanches et noires pour jouer aux dames. Aujourd'hui on appelle *damier* tout quadrillé régulier dont les carrés sont alternativement clairs et sombres dans les deux sens, horizontal et vertical. — Une surface est dite **ponctuée** (fig. 5) quand elle est couverte de points régulièrement espacés. — Si les points des lignes paires correspondent au milieu des espaces des lignes impaires, la disposition est dite **en quinconce** (fig. 6). Le quinconce est un assemblage d'objets disposés par *cinq* (d'où son nom) dont quatre en carré et un au milieu (1, 2, 3, 4, 5). Les arbres dans les vergers sont souvent disposés en quinconce pour éviter qu'ils ne portent ombre l'un sur l'autre. — Dans le **losangé** (fig. 7) les lignes obliques du quadrillage forment des losanges et non des carrés. — Les **imbrications** (fig. 8) sont constituées par des éléments se recouvrant en partie les uns les autres, comme les tuiles d'un toit. Elles sont donc disposées aussi en quinconce. On les trouve par exemple dans les écailles des poissons et des serpents, dans les bractées des fleurs, etc.

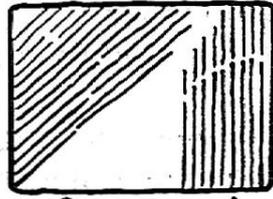
Les **taches** ont aussi reçu des noms différents suivant leurs formes. Certains pelages d'animaux sont dits simplement **tachetés** (fig. 9) quand les taches sont de formes irrégulières et de grandeurs différentes (Ex. : *vaches*), **mouchetés** (fig. 10) quand les taches sont semblables à de petites mouches (Ex. : *panthère*), **pommelés** (fig. 11) quand les taches ressemblent à des *pommeaux*, c'est-à-dire à des objets de forme ronde (Ex. : certains chevaux) ; par analogie un ciel couvert de petits nuages blancs arrondis est dit *pommelé*. Des taches en forme d'anneaux plus ou moins réguliers telles qu'on en trouve sur le pelage du jaguar, deviennent **annelées** (fig. 12). — Le **tigré** (fig. 13) est constitué par des taches allongées et

pointues comme celles du tigre. On sait que, selon la loi du *mimétisme*, la forme de ces bandes permet au tigre de se confondre avec les hautes herbes et de s'approcher de sa proie sans être vu. — Chez le **zèbre** (fig. 14) les bandes sont continues et plus larges.

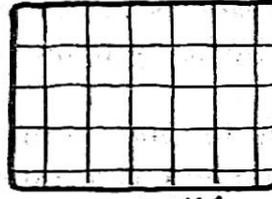
SURFACES



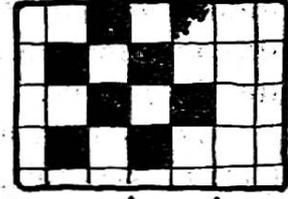
1, rayé



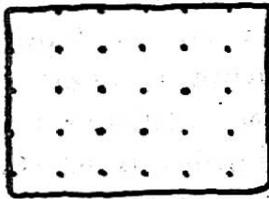
2, hachuré



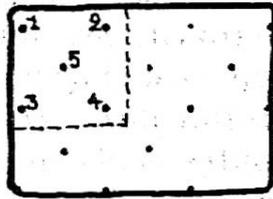
3, quadrillé



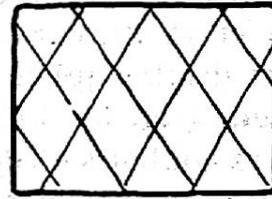
4, en damier



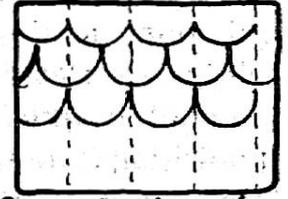
5, ponctué



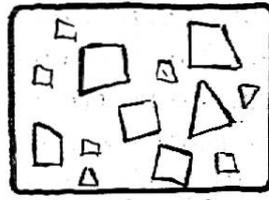
6, à points de quinconce



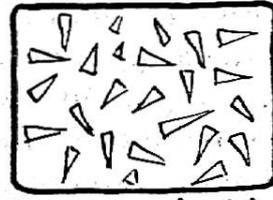
7, losangé



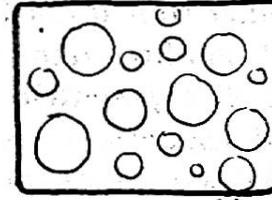
8, imbriqué



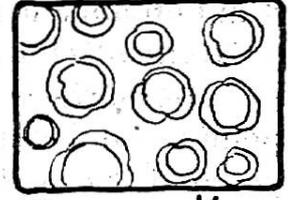
9, tacheté



10, moucheté



11, pommelé



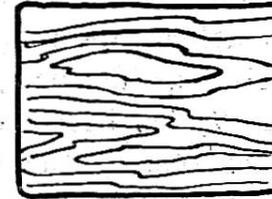
12, annelé



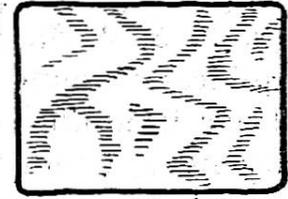
13, tigré



14, zébré



15, marbré



16, moiré

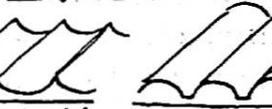
RELIEFS



17, plissé



18, ondulé



19, cannelé



20, côtelé



21, granulé

Dans le **veiné** et le **marbré** (fig. 15) les raies se suivent presque parallèlement avec de brusques sinuosités. Ces veines se retrouvent dans les nœuds des bois et dans certaines pierres ou marbres. En style imagé *marbrer* c'est imprimer sur le corps des marques semblables à celles du marbre. — La moire est une étoffe à reflet changeant et ondulé; par analogie un reflet est dit **moiré** (fig. 16) quand il est ondé et chatoyant.

Tous les termes ci-dessus s'appliquent à des surfaces planes. Mais

il existe aussi plusieurs formes de reliefs. Un relief peut être par exemple **plissé** (fig. 17) quand les plis sont coupants (Ex. : couches géologiques, étoffes) ; **ondulé** (fig. 18) quand les arêtes et les creux sont arrondis (Ex. : eau, cheveux, etc.) ; **cannelé** (fig. 19) quand les rainures seules sont rondes tandis que les arêtes sont vives (Ex. : les cannelures d'une colonne) ; **côtelé** (fig. 10) dans le cas contraire (Ex. : velours côtelé). — Enfin une surface est dite **grenue** ou **granulée** (fig. 21) quand elle est couverte de saillies arrondies semblables à de petits grains ou à des agglomérations de petits grains (Ex. : le cuir, la roche). RICHARD BERGER.

LES INSTITUTS D'ÉDUCATION POLITICO-NATIONALE

Dans les classes normales, les élèves restent liés à la préparation d'une profession ; dans les Instituts, il n'en est plus question : il s'agit ici d'une institution d'éducation dont les portes sont ouvertes à tous ceux qui témoignent de véritables dons. Par la fondation de ces Instituts, la nouvelle Allemagne s'est forgé une institution d'encouragement qui représente peut-être un idéal. C'est là qu'est formée l'élite de la jeunesse. Ces écoles ont pour but de transporter l'éducation de la jeunesse du plan de la formation scientifique sur celui de la véritable éducation, c'est-à-dire d'une éducation générale, au sein d'une solide communauté, s'adressant à toutes les forces humaines de l'individu. Voilà pourquoi ces Instituts sont des lieux d'éducation communautaire que l'on ne peut compter parmi les écoles du second degré qu'en raison de leur programme. Le choix des élèves — qui portent le nom de « jeunes hommes » — met nettement en relief la nature de ces « écoles ». L'examen d'admission dure au moins huit jours, car il doit fournir une image aussi pénétrante que possible du candidat. Y sont seuls admis les garçons et filles qui, après avoir fréquenté pendant trois ou quatre ans les classes inférieures de l'école primaire, remplissent toutes les conditions d'ordre racial, intellectuel, physique et moral. En vertu du décret du ministre de l'Éducation nationale, les instituteurs de toutes les écoles primaires du Reich sont tenus de proposer leurs meilleurs élèves à leurs supérieurs, en vue de l'admission dans un Institut d'éducation politico-nationale, si les parents des élèves donnent leur consentement. L'Institut prélève par principe une cotisation pour l'éducation des enfants, selon les ressources financières des parents. Toutefois, la situation économique et la position des parents ne jouent qu'un rôle tout à fait insignifiant dans l'admission à un Institut. Il y a toujours des places libres selon les besoins. L'idée fondamentale de la sélection réside en ceci : choisir le précieux patrimoine racial des grandes masses populaires allemandes, le faire fructifier et le mettre au service du Führer et du peuple.

La formation des jeunes hommes dans l'Institut dure en général huit ans. Le certificat de sortie délivré par les Instituts donne le droit de suivre les cours des hautes écoles. Les jeunes hommes peuvent choisir

librement leur profession. La vie dans les Instituts est simple, elle n'est pas primitive. Les garçons et filles doivent avoir l'esprit ouvert à tout ce qui est beau et grand, et leur savoir-faire doit les mettre à la hauteur de toutes les situations que leur réserve la vie. Le jeune homme se consacre à sa formation intellectuelle et à l'accroissement de sa valeur physique avec le même zèle. Il sait que sa future profession, quelle qu'elle soit, réclamera un don total de lui-même et sera vouée au service du peuple. Le but de l'éducation et de la formation scientifique correspond à celui du lycée ou du gymnase. En ce qui concerne les études, les Instituts n'entendent se laisser dépasser par aucune autre école. Comme langues, on y enseigne l'anglais et le latin, auxquels s'ajoute le grec pour les Instituts qui ont adapté le programme des gymnases. On fait profiter l'enseignement des données des tendances pédagogiques actuelles. Dans certains Instituts, l'enseignement de la préhistoire est donné sur le propre terrain de fouilles de l'établissement. Dans l'enseignement de l'art, le jeune homme ne doit pas uniquement faire connaissance avec les diverses formes d'expression artistique, il doit aussi pratiquer l'art dans la mesure où le permettent ses dispositions. Il apprend à façonner et à graver en se servant du bois, de l'argile, des métaux et du linoléum. En ce qui concerne l'éducation manuelle, des ateliers de reliure, d'impression, de forge, de poterie et de menuiserie sont à sa disposition. Presque chaque Institut possède son atelier de photographie. Dans beaucoup d'Instituts, l'intérieur des maisons a été aménagé par les éducateurs et les jeunes hommes eux-mêmes, ou d'après leurs plans. La musique a, elle aussi, des droits sacrés. Chaque Institut a sa musique, beaucoup ont même une fanfare.

L'éducation politique donnée dans ces Instituts vise à développer la volonté de dévouement et de sacrifice à l'action politique. Le service est multiforme. L'enseignement est autant que possible donné à l'extérieur. Après avoir accompli certains travaux scolaires déterminés, les trains — c'est ainsi que l'on appelle les classes — partent en tournée dans leur patrie dans les voitures appartenant à l'Institut, pour approfondir et développer sur place leurs connaissances acquises et voir de près les lieux où fleurit l'art allemand, les villes et les villages, les lieux de travail du parti et de l'économie, des usines ou des mines, des paysans ou des colons.

Les jeunes hommes habitent dans l'Institut et vivent suivant un plan précis qui les suit durant toute la journée. L'éducation intellectuelle et l'éducation physique constituent les deux pôles de l'activité des jeunes hommes. L'éducation physique ne consiste pas seulement en gymnastique, athlétisme et jeu, mais elle comprend tous les genres de sport, boxe, escrime, natation, canotage, à voile ou aviron, ski, sport en campagne, pilotage d'autos, vol à voile, tir, etc. Chaque année, tous les

Instituts du Reich — il y en a jusqu'à présent 22, répartis dans tout le Reich — se réunissent en vue de grands exercices en campagne, à l'occasion desquels le ministre de l'Education nationale, en tant que chef des Instituts, procède à une revue de tous les jeunes hommes.

Le plan d'éducation des Instituts prévoit également l'affectation des jeunes hommes à un travail déterminé ; s'ils doivent apprendre à apprécier le travail intellectuel, ils doivent aussi nourrir une grande estime pour le travail manuel. Chaque jeune homme du sixième train fait de six à huit semaines de service agricole à la frontière, chez un paysan ou un colon. Il doit se livrer à tous les genres de travaux, tout comme s'il était ouvrier agricole. L'année suivante, on l'envoie de huit à dix semaines comme jeune ouvrier dans une mine ou une usine. Il vit dans la famille de l'ouvrier ou du mineur et doit subvenir à son entretien avec l'argent qu'il gagne. Cette nouvelle institution d'éducation de la nouvelle Allemagne ne veut pas renoncer à cette affectation de jeunes gens au travail. Paysans et ouvriers représentent la majeure partie du peuple allemand ; leur mentalité, leur volonté et leur influence doivent contribuer d'une manière décisive au façonnement de la collectivité populaire. Le jeune homme aura peut-être à s'occuper un jour du paysan et de l'ouvrier, à les diriger ; pour cela, il lui faut apprendre à les mieux connaître, à mieux connaître leur vie, mieux qu'il ne le peut par les livres. C'est avec la malléabilité de la jeunesse que le jeune homme doit se faire à la vie du paysan et de l'ouvrier, ressentir les durs effets de leur profession, et apprendre d'eux que l'on attend plus et mieux qu'un savoir théorique de la part d'hommes qui occupent une haute situation. En instituant ces écoles d'éducation politico-nationale, on a voulu effectuer plus qu'une simple réforme de l'enseignement ou de l'école, plus qu'une simple modification dans le cadre de l'enseignement du second degré tel qu'il était conçu jusqu'à présent. L'ancienne forme de l'éducation par l'enseignement cède ici la place à un nouveau plan d'éducation qui s'adresse à l'individu tout entier, à toutes les manifestations de son activité. C'est pourquoi on espère que ces nouvelles formes d'éducation auront une heureuse influence sur le travail des écoles secondaires.

D'après WILLI YUNG.

Communiqué par A. SCHÜLE.

CLOCHES DE NOËL

*Grondantes cloches balancées
Dans l'ombre des clochers,
Voix dans le ciel lancées
Par-dessus vallons et rochers,
Pour qui traversez-vous ce soir
L'épaisse nuit et le ciel noir ?*

*Pour un marquis fêtant ses noces
 Dans l'éclat de vos pavillons ?
 Pour un baron roulant carrosse
 Avec laquais et postillons ?*

Non !

*Pour un petit Enfant, sans sou ni maille,
 Couché tout nu sur de la paille !*

*Est-ce un victorieux capitaine
 Qui ramène ses bataillons
 Et qui traverse mine hautaine
 Les vivats et les pavillons ?*

Non !

*C'est un enfant tremblant et sans défense
 Perdu au cœur du monde immense !*

*Dans un palais où l'or éclate
 Aux cadres fins des médaillons,
 Parmi la pourpre et l'écarlate,
 Un prince est-il né, carillons ?*

Non !

*Mais loin, là-bas, bien loin, dans une étable
 Un enfant pauvre et misérable !*

*Et comme, hélas, on ne perçoit
 Qu'à peine sa trop faible voix,
 Pour que vous entendiez, vous autres,
 Sa voix d'amour et de pardon,
 Nous, les grondants bourdons,
 Nous lui prêtons la nôtre !*

M. JAQUET.

TEXTES LITTÉRAIRES LE MOULIN

Il pesa sur une longue barre qui manœuvrait le frein, il arrêta les ailes et descendit diminuer la toile, parce que le vent avait encore monté. D'en haut par une lucarne sale, on le voyait, au pied du moulin réduire la voilure et tirer sur des cordes. Il revint. On l'entendit monter l'échelle, manœuvrer la barre de bois du frein. Et, libérées, les ailes, avec lenteur, se remirent en mouvement. Par la lucarne, on les voyait passer, presque à sec de toile, leur voile enroulée en corde au long de leur charpente. Elles sifflaient en coupant l'air. Elles imprimaient à toute la vieille tour un branle doux, une espèce de roulis monotone. Un sourd grondement de machine montait des meules, avec le claque-

ment rythmé d'une courroie. Tout le moulin, sous l'effort des ailes, tremblait sur son pivot, accusait chaque poussée du vent, et craquait dans sa membrure, avec un gémissement perpétuel qui rappelait celui d'une mâtore fatiguée. On se fût cru dans un navire. Plus bas, Engle (*le meunier*) surveillait la besogne, hissait du sol jusqu'à l'étage des meules les sacs de blé, à l'aide d'un palan. On l'entendait tirer des cordes, embrayer des poulies. Et la primitive mécanique de bois, de toile et de cuir, engin millénaire, robuste et barbare, obéissait, hissait les sacs sans effort, tournait les meules, accomplissait sa tâche avec une aisance herculéenne, sans même qu'en fût ralenti le rythme de ses ailes dans la bise.

L'empreinte du dieu. Albin Michel, édit. M. VAN DER MEERSCH.

LES LIVRES

Notes d'histoire genevoise (*De la Restauration de la République à la retraite du syndic Joseph des Arts*), par François Ruchon, D^r ès lettres. Imprimerie centrale, Genève.

Ce volume qui avait été offert en souscription aux lecteurs de *l'Éducateur* vient de sortir de presse. Nous savions pouvoir attendre de M. Ruchon une étude complète et consciencieuse, et, connaissant son esprit de recherche nous étions certain que nul document n'aurait échappé à l'auteur. Ces *Notes d'histoire genevoise* nous apportent plus qu'une somme de renseignements précieux sur une période mal connue — et souvent mal interprétée — de l'histoire genevoise, elles sont une vivante évocation d'une époque qui ressemble à la nôtre par bien des côtés.

On ne peut s'empêcher de trouver un parallélisme troublant entre certaines manifestations de l'ordre économique, social et politique dont ces années furent les témoins et celles que nous observons de nos jours.

Il y a peu d'histoires plus attachantes que celle de cette période où, en un temps bien court, se sont déroulés tant d'événements et d'une si grande importance.

C'est Genève sous la domination française, mais qui ne se renie pas, espère et attend. C'est la chute de Napoléon, la joie de la libération et la réalisation d'un vieux désir, l'union aux cantons suisses.

Et c'est en même temps la réaction, la volonté des magistrats de supprimer les anciennes libertés des citoyens, « l'alignement » à l'idéologie de la Sainte Alliance. Puis c'est le vieil esprit démocratique qui se manifeste jusqu'au sein du Conseil représentatif, c'est l'ancien régime qui fait sa sortie avec son plus acharné défenseur : des Arts et c'est l'histoire qui continue en se renouvelant.

Mais, autant et plus que les faits et les événements, les personnages du drame qui se joue s'imposent à notre attention. Par leurs actes,

leurs lettres, leurs conversations, ils nous font pénétrer au fond de leurs pensées ; les Ami Lullin, Pictet de Rochemont, Sismondi, Rossi et leurs contemporains qui ne sont pour beaucoup que... des noms de rues revivent avec leurs idées et leurs passions.

Il est émouvant de constater combien des hommes si différents par leurs conceptions : aristocrates cramponnés à leurs privilèges, juristes pour qui tout ne devait s'édifier que dans le droit avaient un même but, le bien de la patrie genevoise.

M. Ruchon, dans cet ouvrage, qui représente un travail dont ne peuvent se faire une idée ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de fouiller des masses d'archives à la recherche d'un renseignement d'une importance quelquefois minime, nous offre un livre bien précieux.

Est-il besoin d'ajouter que ces pages sont écrites en une langue alerte et claire et que l'auteur sait présenter sans aucune sécheresse des sujets parfois arides en apparence ?

Nous vous engageons donc à lire *Notes d'histoire genevoise* et nous nous assurons que nul ne sera déçu de cette lecture. ALB. R.

Pliage, découpage, tissage pour l'école et la famille, par Paul Perrelet, Wilh. Schweizer et Cie, éditeurs, Winterthour.

Cet ouvrage fait partie de la collection de cahiers publiés par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire. Les travaux proposés par M. Perrelet s'adressent à des enfants d'âges divers, mais tous présentent un attrait certain pour les enfants... et leurs parents. Les modèles s'inspirent d'objets pratiques ou amusants, de sorte que l'ingéniosité et l'adresse des petits constructeurs sont constamment éveillées par le désir de réussir une bonne exécution. L'auteur nous montre ce qu'on peut obtenir à l'aide d'un matériel de fortune et c'est là une des parties les plus intéressantes de sa publication.

Nous avons eu l'occasion, cet été, de voir avec quel plaisir les participants au cours coopératif de Freidorf suivaient les travaux conduits par M. Perrelet et nous sommes certain que tous nos enfants trouveront ce même plaisir à faire ces travaux manuels. ALB. R.

Almanach de la Croix-Rouge suisse. — *Inter arma caritas* (amour malgré la guerre) est inscrit sur la bannière de la Croix-Rouge, dont l'œuvre entretient l'espérance chez tous les hommes de cœur. C'est en effet sa volonté de secourir que proclame chaque année son héraut, l'Almanach de la Croix-Rouge. Son emblème — dont les couleurs sont à l'inverse de celles de notre drapeau national — aujourd'hui planté sur tous les champs de bataille, signifie pour chacun : Je ne suis pas là pour attiser la haine, mais pour développer la concorde. Cet appel se retrouve dans l'almanach, qui encourage au travail qui entretient l'espérance. C'est pour soutenir cette noble cause, dont on ne saurait plus se passer, pour la seconder dans ses efforts que nous recommandons l'acquisition de l'almanach à toutes les bonnes volontés.

NOUVEAUTÉ

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE EUROPÉENNE

Collection Reinhart, avec une préface de E. de Mandach. 24 planches hors texte en couleurs. Un vol. grand in-4°, rel. plein toile .. fr. 30.—

Ce sont de fort belles reproductions en couleurs de quelques-uns des chefs-d'œuvre de la peinture du XV^e au XIX^e siècle, accompagnées de notes explicatives. Ceux qui ont admiré les œuvres originales à Berne auront plaisir à posséder cet album de luxe. Voici la liste des œuvres reproduites :



- I. **Le Maître du Haut-Rhin :**
L'Annonciation à Marie.
- II. **Gérard David :**
Marie soutenant le corps du Christ.
- III. **Le Maître de Saint-Gilles :**
Portrait de Philippe-le-Beau.
- IV. **Lucas Cranach dit l'Ancien :**
Portrait du D^r Jean Cuspinien.
- V. — **Portrait d'Anna Putsch,** première femme du D^r Jean Cuspinien.
- VI. **Pieter Breughel-le-Vieux :**
L'Adoration des mages dans la neige.
- VII. **Pierre-Paul Rubens :**
Portrait d'une dame portant un chien.
- VIII. **Franz Hals :** Garçon lisant.
- IX. **Nicolas Poussin :**
La sainte famille.
- X. **Jean-Antoine Watteau :**
La collation.
- XI. **Jean-Baptiste Siméon Chardin :**
Panier de prunes et gobelet d'eau.
- XII. — **Le faiseur de châteaux de cartes.**

- XIII. **Théodore Géricault :** Le fou.
- XIV. **Eugène Delacroix :** Scène de la guerre en Grèce.
- XV. **Jean-Baptiste-Camille Corot :** Château-Thierry, vue d'ensemble.
- XVI. — **La petite liseuse.**
- XVII. **John Constable :** Hampstead Heath avec vue sur Windsor Castle.
- XVIII. **Gustave Courbet :** Femme nue dormant près d'un ruisseau.
- XIX. **Auguste Renoir :** Noirmoutier.
- XX. **Camille Pissarro :** Un coin de l'Hermitage, Pontoise.
- XXI. **Paul Cézanne :** Compotier de pommes.
- XXII. **Gaspard-David Friedrich :** Falaises crayeuses de Rugen.
- XXIII. **Hans Thoma :** Portrait de la sœur de l'artiste, Agathe Thoma.
- XXIV. **Albert Anker :** Portrait de la fille de l'artiste : Louise Anker.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOUVEAUTÉS

EN PLEIN CIEL

par WALTER ACKERMANN.

Un volume in-16, illustré. Couverture illustrée broché Fr. 4.—
relié » 5.50

C'est un délicieux roman d'amour frais et vivant, sous forme de lettres entre un aviateur sa fiancée et un ami : captivantes descriptions de paysages et de villes survolées, réflexions sur les sentiments éprouvés entre ciel et terre.

AU TRAVERS DU FEU

par CHARLY CLERC.

Un volume in-16 broché Fr. 1.80

C'est une œuvre émouvante et sincère, tout imprégnée d'une atmosphère mystique. D'inspiration sobre, élevée, fortement charpenté, ce mystère enrichira la littérature protestante.

LE SOULIER DE NOËL

par M. GAGNEBIN-MAURER

Un volume in-16 broché Fr. 3.50
relié » 6.—

C'est un recueil de récits et de contes de Noël animés par l'idée du bien et de la charité envers son prochain. Simplement écrits, ils seront les bienvenus en cette fin d'année et égayeront mainte réunion paroissiale ou familiale.

L'ENFANT, CET INCONNU

par NOËLLE ROGER.

Un volume in-16 broché Fr. 3.50
relié » 6.—

Ces récits sobres ont un thème commun : révéler les sentiments parfois obscurs chez l'enfant qui souvent échappent à leur entourage. Noëlle Roger raconte simplement, sans faire de la psychologie ; elle a mis dans ces pages toute sa sensibilité.

LA GUERRE DES ONDES

par CLAUDE SCHUBIGER.

Un volume in-16 broché Fr. 3.75

D'une lecture attachante, cet ouvrage expose les débuts de l'arme nouvelle qu'est la radio, son rôle dans les événements politiques et militaires de ces dernières années et dans ses hostilités en cours.

JO ET PAT, DEUX ENFANTS HEUREUX

par Mmes PELLAUX et WASEM.

Un volume in-8° écu, relié Fr. 3.50

Ce livre fera la joie des enfants de 8 à 10 ans ; le style simple, les dialogues vivants seront particulièrement du goût des petits qui se retrouveront dans ces récits de la vie d'une famille.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

PAPETERIE DE L'UNIVERSITÉ

Pour les Fêtes ! Grand choix de cadeaux utiles

F. Trautwein.

GENÈVE

Rue de Carouge 5

MAISON GENEVOISE D'OPTIQUE

FONDÉE EN 1800

Boussoles Büchi et Bézard - Jumelles Kern et Zeiss
Compas Kern - Spéc. lunetterie soignée

G. CHOTTEL
OPTICIEN DIPLOMÉ

Corraterie, 22

GENÈVE

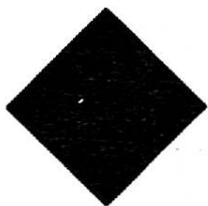
Tél. 4 07 81

Empaillage de tous les ani-
maux pour écoles

Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Chalet à louer

à Gryon sur Bex, 4 lits, pour vacances de décembre-janvier.
S'adresser à Yv. Landry, inst., Bière.

Pour créer un fonds de course procurer un plaisir à vos élèves
et à leurs parents, organisez
une séance de **PROJECTIONS EN COULEURS**. Paysages, fleurs, montagnes, etc.
Pour renseignements, écrivez sous **C 14236** à **Publicitas, Lausanne**.